



DOSSIER DE CANDIDATURES

« Graines de boutiques – Capbreton soutient l'entrepreneuriat »
Lancez-vous : testez votre concept en cœur de ville !

Graines de boutiques

LANCEZ-VOUS :
testez votre concept
en ❤️ de ville !

pendant 1 an

>> PÉRIODE DE LOCATION
AVRIL 2026 > 2027

• 2 •
Boutiques
à louer



aneco@capbreton.fr
05 58 41 97 07
www.capbreton.fr

Une boutique
pendant 1 an



Accompagnement
personnalisé



Loyer modéré



Réalisation : service communication de la Ville de Capbreton

Durée : 1 an

Dossier à adresser au :

Service Animation Economique

Mairie – place Saint Nicolas – 40130 Capbreton

aneco@capbreton.fr

Capbreton souhaite conforter l'attractivité de son centre-ville en donnant l'opportunité à des porteurs de projets, commerçants, artisans, créateurs, producteurs de mettre en valeur leur savoir-faire.

A cet effet, la municipalité propose une installation d'un an dans une boutique en cœur de ville, grâce à des conditions de location facilitantes.

LE DISPOSITIF GRAINES DE BOUTIQUE A POUR OBJECTIFS DE :

- ☞ Permettre à des porteurs de projet de tester son offre commerciale en boutique à un coût de loyer modéré tout en étant accompagné par des professionnels du suivi d'entreprises
- ☞ Favoriser la diversité de l'activité commerciale en flétrissant des commerces innovants, des nouvelles tendances
- ☞ Renforcer des offres sous développées ou activités confortant la singularité de l'offre commerciale du centre-ville
- ☞ Développer les flux et les animations en centre-ville.
- ☞ Sauvegarder le commerce de proximité.

DESCRIPTIF DU LOCAL COMMERCIAL :

La ville de Capbreton propose :

- Deux locaux commerciaux de 20 m² situé en centre-ville (Pont lajus) avec une terrasse et une réserve commune de 5 m².

CONDITIONS DU BAIL :

- Un bail dérogatoire d'un an sans droit d'entrée
- Un loyer de 350€ mensuel
- La prise en charge de l'eau et l'électricité par la Ville
- Un suivi personnalisé systématique durant la durée du bail par une structure de conseil partenaire de l'opération : Bge Tec Ge Coop et le service Animation économique de la Ville.
- La possibilité d'une participation financière de la mairie si le commerce se pérennise en cœur de Ville (dispositif d'aide au loyer).

CONDITION D'ACCES AU LOCAL :

- Tester, pérenniser ou développer une activité

Toutes les activités sont accessibles y compris le regroupement d'activités compatibles.

Toutefois, considérant la nature du local, les activités réglementaires nécessitant de la préparation culinaire seront analysées au regard de la sécurité alimentaire.

Attention, ce local n'a pas d'extraction d'air (pas de cuisson).

ENGAGEMENTS DES PORTEURS DE PROJETS :

- ☞ Rédiger un dossier de candidature ci-dessous décrit ;
- ☞ Présenter le projet devant un comité de sélection ;
- ☞ S'engager à mettre tout en œuvre pour la réussite de son entreprise ;
- ☞ S'engager à informer la Ville de Capbreton et les partenaires de toute modification concernant leur activité (forme juridique, objet, etc.) ;
- ☞ Collaborer au suivi personnalisé proposé par la Bge Tec Ge Coop et la Ville :

La BGE Tec Ge Coop propose un suivi personnalisé de l'ordre d'un RDV par trimestre incluant :

- Des conseils juridiques ou fiscaux pour faire évoluer l'activité.
- Un suivi du prévisionnel réalisé.
- Des conseils en développement de clientèle.

CANDIDATURE :

Dossier à fournir avec les éléments suivants :

➤ Le projet détaillé

- Formation/expérience professionnelle :

Compétences dans la mise en œuvre du projet (comptabilité, gestion, commerciale, numérique, animation...)

Stratégie commerciale au regard de la basse saison

- Grande tendance de l'étude de marché :

Cible, concurrence, positionnement de l'activité, éléments de différenciation...

- Présentation des produits :

Visuels, fournisseurs, tarifs, mise en espace des produits

- Présentation de l'aménagement de la boutique :

Mobiliers, tendance chromatique...

- Plan de communication détaillé du projet et de la stratégie commerciale :

Développement de l'offre et de la clientèle, moyens utilisés pour vendre les produits, prospection commerciale, partenariat, prix, projet d'opération commerciale...

- Présence

Jours et horaire d'ouverture

➤ Un prévisionnel de la première année

Chiffre d'affaires par mois, moyen financier au démarrage, accord bancaire en cas de prêt ...

➤ Les documents administratifs

Une copie de la carte d'identité du porteur de projets.

Une copie de l'attestation d'assurance professionnelle.

Un justificatif d'immatriculation d'entreprise ou de société.

ANALYSE DES OFFRES :

Sélection et attribution des dossiers par une commission constituée par les membres de la commission Promotion du territoire, un représentant de l'Union des commerçants du centre-ville, des représentants de Bge Tec Ge Coop.

Les candidatures seront analysées selon le barème suivant :

- Viabilité économique et financière – 35 points

Objectif : Garantir que le projet peut fonctionner et perdurer après la période de test.

- Contribution au dynamisme du centre-ville – 25 points

Objectif : Sélectionner des projets qui renforcent l'attractivité et la diversité

- Originalité et innovation du projet – 20 points

Objectif : Favoriser des commerces créatifs et différenciants pour enrichir l'offre commerciale.

- Projet d'aménagement et de valorisation de la boutique & Engagement et implication du porteur de projet - 20 points

Objectifs : Garantir une présentation attractive et cohérente avec l'image du centre-ville et mesurer la motivation et la capacité à suivre le dispositif et à s'intégrer dans l'écosystème local.

Possibilité de procédure sans suite :

Jusqu'à l'acceptation ferme d'une candidature, la commune de Capbreton se réserve le droit d'interrompre, de suspendre ou d'annuler le processus de sélection et se réserve la possibilité de ne pas donner suite aux offres reçues, le tout sans que les candidats puissent demander en contrepartie une quelconque indemnisation.

DEPOT DES DOSSIERS ET CALENDRIER :

- Dépôt des dossiers avant le vendredi 13 février 2026 - 12h par courrier à la mairie, place Saint Nicolas 40130 Capbreton ou par mail au service animation économique : aneco@capbreton.fr
- Jury de sélection et annonce des attributions : février 2026
- Remise des clés 1^{er} avril 2026 pour une durée d'un an

Pour toutes informations complémentaires contacter :

Patricia Gautier – service animation économique : 05 58 41 97 07 – aneco@capbreton.fr

